

Renouvellement de la demande d'agrément
pour le recrutement de 30 volontaires en
service civique – Année universitaire 2017-
2018

Conseil d'administration du 3 avril 2017

Délibération 2017/04/CA-031

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

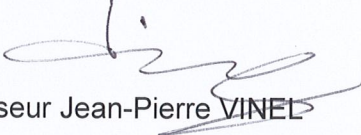
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 28 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de solliciter le renouvellement de l'agrément de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier auprès de l'agence de services civiques pour le recrutement de 30 Volontaires de Services Civiques pour l'année universitaire 2017-2018.

Toulouse, le 3 avril 2017
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0